

## Prévisions budgétaires 2018

### La Ville de Sept-Îles adopte un budget équilibré de 66,5 M\$

SEPT-ÎLES, 15 JANVIER 2018 – Le 15 janvier, lors d'une séance spéciale, le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles a adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2018, prévoyant des revenus et des dépenses totalisant tout près de 66,5 millions, comparativement à 65,5 millions pour 2017, ce qui représente une augmentation de 1,5 %.

Lors de sa présentation, le maire Réjean Porlier a annoncé une hausse de 2,25 % des taux de taxes foncières pour l'ensemble des catégories d'immeubles. La tarification pour la fourniture d'eau ainsi que pour la collecte des déchets et des matières recyclables reste inchangée. Par conséquent, pour 2018, **l'augmentation de la charge fiscale pour la maison moyenne de l'agglomération de Sept-Îles est de 1,95 %.**

Le maire a tenu à souligner le fait que « le budget 2018 a été équilibré sans avoir recours au surplus accumulé de la municipalité, une première depuis plusieurs années et le fruit d'efforts concertés pour la recherche d'efficience et d'économie, suivant le cadre financier adopté en 2015 ». Pour M. Porlier, « il fallait mettre fin à cette pratique qui équivaut à utiliser le bas de laine pour payer l'épicerie ».

#### ***Variation des dépenses***

La variation des dépenses, soit une hausse de 987 459 \$ comparativement à l'année 2017, s'explique principalement par : la rémunération du personnel et la contribution de l'employeur (+ 502 000 \$), les élections municipales de novembre 2017 (- 180 000 \$), l'exploitation de l'écocentre, des aires de réception des matières résiduelles et la gestion des matières recyclables (+ 115 000 \$), les activités d'investissement (+ 126 000 \$) ainsi que d'autres dépenses (+ 398 000 \$).

En ce qui concerne le budget consacré au service de la dette et au remboursement du fonds de roulement, ce dernier est maintenu presque au même niveau que celui de l'année 2017 (+ 26 000 \$).

#### ***Variation des revenus***

L'augmentation des revenus par rapport à l'année 2017, permettant d'équilibrer les prévisions budgétaires 2018, s'explique par : l'augmentation des taux de taxes foncières et la croissance du rôle d'évaluation (+ 456 000 \$), les paiements tenant lieu

de taxes (+ 504 000 \$), les transferts des gouvernements (+ 316 000 \$), les autres revenus (+ 111 000 \$). À noter qu'aucun recours au surplus accumulé n'est prévu en 2018, ce qui représente une diminution de 400 000 \$ par rapport à 2017.

### ***Taxes foncières et charges fiscales***

Les taux de taxes foncières et les charges fiscales pour une maison moyenne, dans les secteurs correspondant aux territoires des anciennes villes de Sept-Îles, Gallix et Moisie, de même que pour les maisons mobiles, sont les suivants :

#### Taux de la taxe foncière

Catégories	Taux 2018			Taux 2017		
	Sept-Îles	Gallix	Moisie	Sept-Îles	Gallix	Moisie
<b>1 à 5 logements</b>	<b>0.8520 \$</b>	<b>0.8078 \$</b>	<b>0.8118 \$</b>	0.8333 \$	0.7884 \$	0.7924 \$
<b>6 logements et plus</b>	<b>0.8647 \$</b>	<b>0.8205 \$</b>	<b>0.8245 \$</b>	0.8457 \$	0.8008 \$	0.8048 \$
<b>Non-résidentielle</b>	<b>3.0622 \$</b>	<b>3.0180 \$</b>	<b>3.0220 \$</b>	2.9948 \$	2.9499 \$	2.9539 \$
<b>Industrielle</b>	<b>3.2708 \$</b>	<b>3.2266 \$</b>	<b>3.2306 \$</b>	3.1988 \$	3.1539 \$	3.1579 \$

#### Charges fiscales de la maison moyenne

Maison moyenne (1 logement)		Année 2018			Année 2017			Écart	
		Foncières	Services	Total	Foncières	Services	Total	\$	%
Sept-Îles	252 608 \$	2 152 \$	310 \$	2 462 \$	2 105 \$	310 \$	2 415 \$	47	1.95%
Gallix	195 264 \$	1 577 \$	310 \$	1 887 \$	1 539 \$	310 \$	1 849 \$	38	2.05%
Moisie	139 942 \$	1 136 \$	310 \$	1 446 \$	1 109 \$	310 \$	1 419 \$	27	1.90%
Maison mobile	148 316 \$	1 264 \$	310 \$	1 574 \$	1 236 \$	310 \$	1 546 \$	28	1.81%

La **charge fiscale de la maison moyenne** pour la Ville de Sept-Îles est de **2 462 \$** selon l'édition 2017 du *Profil financier des municipalités* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), comparativement à une moyenne de 2 802 \$ pour les villes de 25 000 à 99 999 habitants et de 2 718 \$ pour l'ensemble des villes québécoises.

### ***Programme triennal des dépenses en immobilisations (PDI)***

Lors de sa présentation des prévisions budgétaires, le maire Réjean Porlier a résumé le programme des dépenses en immobilisations pour les trois (3) années à venir, prévoyant des dépenses de 22 861 000 \$ en 2018, de 26 335 000 \$ en 2019 et de 29 025 000 \$ en 2020.

Les faits saillants du PDI pour 2018 sont des investissements de 22,9 millions \$, soit :

- 2,4 M\$ en réfection de rues;
- 6,2 M\$ dédiés à l'eau potable et aux eaux usées;
- 5,0 M\$ au lieu d'enfouissement technique (LET) et aux sites de récupération;
- 4,8 M\$ aux bâtiments;
- 3,3 M\$ pour les parcs et autres infrastructures;
- 1,2 M\$ en équipements.

Ces travaux seront financés par des emprunts à long terme (47 %), par les fonds généraux de la municipalité (20 %) de même que par des subventions et programmes gouvernementaux (34 %).

### ***Contexte***

Les prévisions budgétaires 2018 ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations ont été élaborés en tenant compte des orientations stratégiques de la municipalité et du cadre financier adopté en 2015. Ce dernier privilégie l'ajustement de la tarification, le contrôle des dépenses par une limitation de celles-ci, la révision des investissements, la réalisation d'économies dans les travaux municipaux et une réduction de l'utilisation du surplus. Le ralentissement économique, les contestations d'évaluation et les exigences gouvernementales en matière d'environnement ont été d'autres éléments à prendre en compte dans l'élaboration des prévisions budgétaires 2018.

Les documents de présentation des prévisions budgétaires 2018 et du programme des dépenses en immobilisations sont disponibles pour consultation dans la section *Budget et situation financière* du site Internet de la municipalité au [www.ville.sept-iles.qc.ca](http://www.ville.sept-iles.qc.ca).

- 30 -

**Source :**  
Amélie Robillard  
Conseillère en communication  
Tél. 418 964-3344

**Renseignements :**  
Serge Gagné  
Trésorier et directeur des Finances  
Tél. : 418 964-3215